

Les horaires pourront être modifiés

- 16h30 Résultats
- 17h00 Palmarès
- 17h15 départ des AS

Vestiaires, douches, toilettes : Pas d'abris en cas de pluie.

Assistance médicale : Présence de secouristes

FOURNI PAR L'ORGANISATION :

- Plaque de cadre VTT avec des attaches.

REGLEMENT GENERAL

1. – **Catégories** : 6 catégories : PBG / PBF / MG / MF / CJF / CJG (les Poussins de collèges)

2. – **Le matériel** :

- Un seul VTT est autorisé par concurrent.
 - Le VTT doit être en bon état de marche (sans cornes et avec des bouchons de cintres) et sans assistance électrique. - Aucun changement d'accessoires sur le vélo n'est autorisé à l'exception du changement de pédales et du retrait du grand **plateau** pour l'épreuve de maniabilité. Cadre, roues, plateaux et pignons identiques pour toutes les épreuves.
 - L'organisateur ne fournira pas d'assistance mécanique.
 - Pour le Cross-Country, une zone d'assistance technique et de ravitaillement sera proche du départ (zone de relais du cross par équipe) permettant aux enseignants d'assurer une assistance aux élèves.
- Interdiction de changer de vélo ou de roues

3 Tenue :

Le port du casque est obligatoire (pour les élèves et **les adultes** lorsque ses derniers sont sur un vélo) ainsi que **genouillères et coudières obligatoires pour l'épreuve de Descente** (protections style roller acceptées).

Maillot d'établissement est obligatoire (ou chasubles de couleur identique), en cas de non-conformité au règlement, une pénalité sera appliquée aux coureurs : 50 points soustraits à l'issue des épreuves.

4- Rappel :

- Les concurrents doivent respecter le Code de la route et les consignes des organisateurs.
- 4 épreuves individuelles à réaliser. Pas d'obligation de participer à toutes les épreuves (en cas de non participation, pas d'attribution de points).
- Sera déclaré vainqueur celle ou celui qui obtiendra le plus de points au terme des 4 épreuves individuelles dans sa catégorie.
- En cas d'égalité des points, départage au classement de l'épreuve de cross-country.
- Une seule reconnaissance avant chaque épreuve (Les reconnaissances pour les épreuves de maniabilité et la descente seront uniquement à vue).

RECOMPENSES : 1 médaille aux 3 premiers de chaque catégorie.

La commission se réunira **après la compétition** pour définir la liste des qualifiés. Seuls les élèves ayant participé au championnat de territoire pourront prétendre à une qualification, pas de qualification exceptionnelle, pour le **Championnat National**.